



Le Petit Laférois



Numéro 12

Edition de Mars - Avril - Mai 2012

Le journal de la ville de La Fère et de ses habitants



L'Edito

Chers Laféroises et Laférois,
Nous voici arrivés au début du printemps.

Avec l'arrivée des beaux jours, toutes les personnes, de tout âge, veulent bénéficier des activités de plein air, seuls ou au sein d'associations.

Le dense tissu associatif laférois est à même de répondre à vos attentes. N'oublions pas que leur rôle est important dans la vie locale.

Le conseil municipal poursuit ses actions. Cette année encore les projets sont nombreux. Je me dois de vous faire remarquer que ces projets seront réalisés avec une pression fiscale communale inchangée.

Notre objectif « qu'il fasse bon vivre à La Fère » demeure d'actualité.

J'espère que chacun d'entre nous continuera, de par ses actions si infimes soient-elles, à préserver notre cadre de vie.



*avec toute ma sympathie !
Raymond Deneuille*

Dans ce numéro:

- La vie des Associations
- Une Artiste : une Miss
- Braderie de Printemps
- Il s'est dit au conseil
- Prenez Notes...
- Naissances 2011 à La Fère



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr



Il s'est dit au conseil

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2011

Membres présents : M. DENEUVILLE (Maire), Mme MACHY, M. MELOTTE, M. LAVISSE, M. THUET, Mme VILAIN (Adjoints au Maire), Mme ROZELET, M. EGRIX, Mme LYOEN, M. MAGNIEZ, M. SEPANSKI, M. PEON, M. HIRSON, Mme MADON, M. BRIQUET (Conseillers Municipaux).

L'assemblée délibérante a :

- approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 11 octobre 2011
- alloué des subventions au COS de la ville, à l'Athlétique Club
- approuvé le versement d'une participation à l'association ALEP 02
- adopté les tarifs 2012 ainsi que l'actualisation de la participation pour non réalisation d'aires de stationnement
- modifié la répartition existante des recettes du cimetière
- autorisé M. le Maire à signer une convention pour une participation livret épargne pour les naissances avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Nord Est
- reporté le dossier Achat de terrain
- émis un avis favorable à la modification des statuts du SIVOM
- à la demande de M. le Maire, (rajouté les deux points suivants à l'ordre du jour)
- autorisé M. le Maire établir et signer les démarches préalables à la réalisation d'un lotissement rue Saint Auban
- autorisé M. le Maire à mettre en place une procédure de concours pour la réhabilitation de la cour de la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

ELECTIONS

Les élections auront lieu à l'**Espace Drouot, rue des Bigors** :

- Les élections présidentielles les dimanches 22 Avril et 6 Mai 2012 de 8h00 à 18h00.
- Les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012.





LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE COSPC

Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal

Le Comité des Œuvres Sociales est une association (loi 1901) créée par le personnel de la ville de La Fère en 1978.

Celui-ci est composé d'un Président, de deux Vice - Présidents, d'un Trésorier, d'un Vice - Trésorier, d'un Secrétaire et d'un Vice - Secrétaire.

Le but de cette association est de regrouper le personnel de la commune qui devient membre, afin de lui faire bénéficier de plusieurs avantages tels que :

- Des tarifs préférentiels lors des sorties = Marché de Noël à Lille, Visite des caves à Reims, Parc d'Attraction etc....
- Bons de fin d'année (sous réserve que les membres fassent un certain quota d'heures lors des manifestations dans l'année (10 maximum).
- Certaines primes comme celle de naissance, mariage, ancienneté.
- Aide sociale au personnel communal

Les manifestations

- Marché de Noël
- Concours de pétanque
- Concours de belote
- Brocante
- Loto

Noël des enfants des membres du Cos avec une somme allouée à chaque enfant, à choisir dans un catalogue de jouets

- Journée pêche avec barbecue (Généralement tout frais pris en charge par le COS)
- Vente de grilles (Noël et Pâques).
- Buvette lors de manifestation organisée par la commune et chaque manifestation du COS.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les personnes nées en 1996 doivent se présenter en Mairie munies du livret de famille durant le trimestre correspondant à leur mois de naissance. Exemple : Une personne née le 15 Mai 1996 doit se présenter entre le 1er avril et le 30 juin.

Attention sans cette inscription vous ne pourrez pas vous inscrire aux examens ainsi qu'au permis de conduire.





UNE ARTISTE: UNE MISS



Nous avons rencontré Samantha CADOT qui habite La Fère, et cette jeune demoiselle parcourt le Nord/Pas de Calais et la Picardie pour se présenter à différents concours de miss beauté.

Voici quelques résultats :

2003 : Deuxième Dauphine mini miss SINCENY

2007 : Miss SINCENY

2008 : Elue Rosière à La Fère

Espoir Mannequin au défilé de mode de LA FERRE



2010 : Première Dauphine Miss Côte Picarde en août à CAYEUX s/Mer Première Dauphine Miss Pays de DENAIN en septembre Miss Euro Pays Pevelois en octobre à TEMPLEUVE.

2011 : Miss Pays des 3 Vallées en août à FRIVILLE ESCARBOTIN Première Dauphine Miss Européen en Angleterre + Echarpe de la France.

Samantha découvre le comité miss Euro/Région qui organise un certain nombre de concours.

Suite à l'élection de Miss 3 Vallées, elle a pu participer à la manifestation de Miss Européen, 9 pays d'Europe étaient représentés avec 87 participantes et la Miss élue était originaire du Pays de Galles.

Le comité Euro/Région prend les jeunes filles de 16 à 24 ans et ouvre les portes du comité Miss France Geneviève de FONTENAY à condition d'être conforme aux critères exigés.

Samantha n'envisage pas de continuer dans cette voie, pour le moment elle apprécie beaucoup l'ambiance des concours. Elle a rencontré Geneviève de FONTENAY et Elodie GOSSUIN et garde un fabuleux souvenir de ces instants.

Félicitation à Samantha, il faut préciser que notre Rosière 2008 prépare un BTS PMI PME, assistante de gestion pour juin 2012.

Bonne chance Samantha.

ÇA S'EST PASSÉ A LA CANTINE



Le vendredi 9 décembre à l'Espace Drouot, les enfants de l'école maternelle du Centre sont venus déguster un petit déjeuner équilibré. Monsieur HOLLEBECQUE, l'animateur de chez API, fournisseur des repas de la commune, leur a expliqué l'importance des glucides lents (pain, céréales) fruits et laitages.

Les enfants ont apprécié et ont pris plaisir à la dégustation.

L'après-midi, c'était le tour des élèves de CM1/CM2 de Jean Mermoz, qui ont appris à se préparer un plateau-repas équilibré. Monsieur HOLLEBECQUE transformait les aliments en cuillères d'huile et morceaux de sucres : que de surprises pour nos jeunes! Mais là aussi, la rencontre avec l'animateur fût conviviale.

Au total plus de 130 élèves ont bénéficié de cette opération.

Merci Monsieur HOLLEBECQUE.





1^{er} SALON GOURMAND

Les 17 et 18 Décembre, s'est déroulé le 1^{er} Salon Gourmand à l'Espace DROUOT. Dans le sillage de son grand frère le Salon des Viticulteurs, cette 1^{ère} édition, organisée par Jean-Claude MELOTTE devenu maître en la matière pour ce genre de manifestation, a rencontré un franc succès avec plus de 20 exposants (Champagne, Huitres, Vins, Escargots, Foie gras, Confiserie, Légumes...).

Suite à cette réussite, d'autres exposants potentiels ont déjà été contactés ainsi que la date du prochain salon qui a été fixée les 22 et 23 Décembre 2012.

En espérant que vous viendrez encore plus nombreux sachant que l'entrée est gratuite.



CHANGEMENT DE PRESIDENCE A LA TETE DE L'ACALF

Suite à la démission de Sylvie FRISULLI pour changement de situation professionnelle, le bureau de l'ACALF (Association des Commerçants et Artisans de LA FERRE) a élu un nouveau Président.

Agathe AUDIN a été élue à l'unanimité et a pris ses fonctions aussitôt, Sylvie FRISULLI restant présidente d'honneur. Deux nouveaux membres sont entrés au bureau Anne-Sophie BIONAZ et Bruno THIEBLEMONT.

Quant à la quinzaine commerciale qui s'est déroulée du 10 au 24 décembre, elle a récompensé des fidèles clients pour une valeur totale de 4 000 € de lots.

L'Association a aussi, pendant cette période, organisé pour les enfants un concours de dessin ainsi qu'un jeu de vitrines.





PRENEZ NOTES...

- Le 17 mars : Théâtre à l'Espace Drouot
- Le 18 Mars : Thé dansant des aînés
- Du 25 au 31 mars : Fête du printemps
- Le 13 mai : Braderie - Brocante - Marché aux fleurs
- Le 19 mai : Nuit Européenne des Musées
- Les 1er, 2, et 3 juin : Salon des Viticulteurs



RÉSULTAT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CLASSEMENT DES BALCONS FLEURIS - 5 participants

- 1^{ère}) Madame Evelyne LEPAGE,
A/3 résidence le Necfort
- 2^{ème}) Madame Jeannine LEMAIRE,
14 résidence les Peupliers

CLASSEMENT DES FACADES FLEURIES - 5 participants

- 1^{ère}) Madame Nelly BROTONNE, 53 avenue du Général Leclerc
- 2^{ème}) Madame Henriette ROSIER, H/7 résidence le Gouverneur

CLASSEMENT DES MAISONS FLEURIES - 5 participants

- 1^{er}) Monsieur Valère VUYLSTEKE, 23 rempart du Nord
- 2^{ème}) Madame Liliane GUENAN, 18 rempart du Nord



Bienvenue aux nouveaux commerçants

- Bienvenue à Mlle DUPONT « MIMI BEAUTY » 7, rue Joseph Rault.



ORIGINES et TRADITIONS de PAQUES

La fête chrétienne de **Pâques** est la célébration de la résurrection de Jésus-Christ. Le calcul de la date de Pâques est complexe puisque Pâques tombe le premier dimanche suivant la première pleine lune ecclésiastique de printemps. De plus, Pâques doit impérativement tomber entre le 22 mars et le 25 avril.

Les préparatifs de Pâques commencent dès la fin du Mardi gras avec le mercredi des Cendres qui marque le début du **Carême**. Le mercredi des Cendres, les chrétiens se rendent à l'église pour la distribution des Cendres. C'est un jour d'examen de conscience et de repentir. Les Cendres rappelle que l'homme est poussière et redeviendra poussière.

Le Carême était strictement observé jusqu'au début du 20ème siècle. Durant 40 jours, équivalents aux 40 jours passés par Jésus-Christ dans le désert, les chrétiens suivent un demi jeûne durant lequel certains aliments riches et carnés sont interdits. La période du Carême s'apparente à un temps de purification et d'élévation spirituelle pour se préparer à la résurrection de Jésus-Christ.

Le **dimanche des Rameaux** précède le dimanche de Pâques, il célèbre l'arrivée de Jésus à Jérusalem. Le dimanche des rameaux, les chrétiens font bénir des branches de palmier, de buis ou d'if qui sont censées les protéger du mal durant toute l'année.

Le **Vendredi saint** est le vendredi suivant le dimanche des Rameaux, c'est le jour de la mort de Jésus-Christ sur la croix. C'est le jour le plus triste et le plus sombre de la chrétienté. Ce jour là toute viande est strictement interdite, certains même observent un jeûne complet. Les chrétiens du monde entier suivent le chemin de croix de Jésus-Christ. Chaque station est l'occasion de rappeler une étape importante de son calvaire et de prier.

Le jour de Pâques célèbre la résurrection de Jésus-Christ. C'est le jour où les disciples de Jésus se rendirent à son tombeau pour découvrir qu'il était vide. Sur le chemin du retour ils rencontrèrent Jésus ressuscité et commencèrent à répandre la bonne nouvelle. Pâques est un jour de fête et d'allégresse. Tous les interdits du Carême sont levés ce jour là. La période de Pâques s'appelle le temps pascal.

Traditionnellement, l'**agneau Pascal** est consommé le jour de Pâques. L'agneau symbole de Pâques dans la religion chrétienne, est l'une des représentations de Jésus-Christ. L'agneau pascal symbolise parfaitement les notions d'innocence et d'obéissance. L'agneau représente sa soumission à la volonté de Dieu puisqu'il était prêt à sacrifier son propre fils si Dieu l'exigeait. L'agneau est traditionnellement invité à la table de Pâques puisqu'il est le souvenir de ce sacrifice et de cette obéissance à Dieu.

En France la tradition veut que **les cloches** sonnent chaque jour de l'année pour inviter les fidèles à assister à la messe. Sauf au moment de Pâques, où elles sont silencieuses du Jeudi au Samedi saint. Elles en profitent pour partir à Rome se faire bénir et elles rapportent des **œufs** de toutes sortes aux enfants sages ! En traversant la France elles perdent oeufs, poules, poussins et lapins en chocolat à la plus grande joie des enfants qui dès midi passé partent à la chasse aux oeufs !

Les oeufs décorés:

Quelques conseils pour décorer des oeufs de Pâques



On trouve dans les magasins des teintures alimentaires pour colorer les œufs de Pâques.

Si vous voulez des couleurs franches, il vaut mieux choisir des œufs blancs, par contre, si vous préférez des teintes plus atténuées, choisissez les bruns.

Cuisez les œufs jusqu'à ce qu'ils soient durs (10 minutes à l'eau bouillante). Pendant ce temps versez ¼ de litre d'eau froide dans un saladier et y rajouter 2 cuillères à soupe de vinaigre (ceci pour fixer la coloration), puis la pastille colorée ou le colorant alimentaire. Faites tremper vos œufs de Pâques chauds dans le colorant pendant 5 mn. Plus les œufs resteront dans la teinture, plus la couleur sera accentuée. Vous pouvez mélanger des couleurs pour obtenir des nuances plus raffinées. Laisser sécher.

On peut aussi faire des décors plus élaborés: des œufs zébrés, ou peindre des décors en relief.

Vous pouvez les enduire de colle et les parsemer de semoule, ou riz ou de paillettes etc...

Pour des oeufs "zébrés" Il suffit d'entourer l'œuf d'une ficelle ou d'un élastique avant de le tremper dans le colorant: les parties ainsi protégées apparaîtront blanches (ou beige, si les œufs sont beiges)

Après avoir teint les œufs, suivant votre inspiration, dessinez dessus un motif simple avec de la peinture ou avec un marqueur.

Pour des décors en relief, employez du latex en tube (en vente dans les magasins pour artistes, ou les magasins de fournitures pour artisanat).

Pour donner un aspect "structuré", emballez des œufs dans un tissu avant de les teindre.

Attention : Si vous désirez consommer les oeufs, assurez-vous que les produits que vous aurez employés ne rendent pas les oeufs impropres à la consommation.



Félicitations!



- Merwan COURTECUISSÉ : 04/01
- Logan DELATTE : 08/01
- Louane RUSEK-LHOST : 10/01
- Aelys CORDIER : 11/01
- Jazmin DUMONT : 15/01
- Soline BIENFAIT : 28/01
- Mathilde DUVAL : 15/02
- Mattéo MÜLLER : 21/02
- Enzo CAQUERET : 05/03
- Noah PIERRET : 11/03
- Mohamed GHARBI : 22/03
- Baptiste PAHON : 09/04
- Maxime CARETTE : 09/04
- Erika DENEUVILLE-MASSON : 10/04
- Dem KELMENDI : 21/04
- Léni SWARTVAGHER : 22/04
- Nolan VESTIEL : 23/04
- Redwan ESSAÏH : 20/04
- Cebraïl BAYRAK : 30/04
- Lorenzo MARCHETTI : 14/05
- Enzo DESLYPER : 18/05
- Lorenzo DESLYPER : 18/05
- Davon MARTIN : 23/05
- Sarah AZIL : 25/05
- Lola CHARPENTIER : 27/05
- Kellia LECOMTE : 10/06
- Maxence VITU : 26/06



- Ivann BRITTA : 28/06
- Clément DROY : 29/06
- Camille LETUPE : 29/07
- Gwenoële HENON : 24/07
- Mathys VERNET : 10/07
- Nathalya DUPART : 01/08
- Léa RICROS : 20/08
- Eléana MOUTON : 25/08
- Evan DUBOIS : 26/08
- Awena PORA : 27/08
- HéliSSandre FLEURY : 05/09
- Milan LEBLANC-DUVAL : 10/09
- Coraline FRANCOIS-PLUCHARD : 14/09
- Lilou MOREAU : 26/09
- Lou MARET : 5/10
- MadySSonne VATIN-TORILLOUX : 06/10
- Elaura LABOUE : 21/10
- Mina TALBI : 23/10
- Yasmine BEN HEMOU : 25/10
- Léana BONTEMPS : 25/10
- Ruben BINET : 30/10
- Julian DUREUX : 06/11
- Thaïs POULAIN : 13/11
- Jade GALLOT- CHASSERIAU : 05/11
- Alix DIARD : 17/11
- Dany MARTIN : 25/11
- Loanne DEBRUXELLES : 29/11
- Loane VOLLEREAUX : 29/11
- Sarah LAADJEL : 01/12
- Laora MICHAUX : 02/12
- Lola BOISSELET- NONIN : 03/12



*Félicitations
pour votre
bébé!*



Mentions légales

LE PETIT LAFEROIS

Editeur : Mairie de LA FERÉ

37, RUE DE LA REPUBLIQUE

02800 LA FERÉ

Rédacteur :

Commission communication

Tirage : 2 000 exemplaires

Imprimé par :

ArtConcept St-Quentin